

## Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Vesoul, le 15 septembre 2022

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE RUHANS  
MAIRIE  
2 rue des Hauts-de-la-Plauche  
70190 RUHANS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de  
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :  
**CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS**

### CC PAYS RIOLAIS

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00112644		Prélevé le : mardi 23 août 2022 à 11h15
Unité de gestion	0810	CC PAYS RIOLAIS	par : LABORATOIRE DE VESOUL
Installation	UDI 000755	RESEAU RUHANS	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000802	RUHANS	Type d'eau: T
Localisation exacte	M. VIGNARDET François - 37 route de Rioz		Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	RUHANS		

### Mesures de terrain

#### Résultats

#### Limites de qualité

#### Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

### CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau	21,9 °C				25,00
----------------------	---------	--	--	--	-------

### RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION

Chlore libre	<0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	<0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

### Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE, VESOUL 7001

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00116371

Référence laboratoire : HY2235-3335/1

#### Résultats

#### Limites de qualité

#### Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

### CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,50 NFU				2,00

### EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,9 unité pH			6,50	9,00
----	--------------	--	--	------	------

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	343 µS/cm			200,00	1100,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	94 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	54 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	>80 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	2 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	>80 n/(100mL)		0		

Direction de la Santé Publique  
Unité Territoriale Santé  
Environnement de Haute-Saône

## Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00112644)

L'eau présente une qualité microbiologique insuffisante qui nécessite une interdiction de consommation. Les effets sanitaires liés à la pollution microbiologique de l'eau sont en général des pathologies de type gastro-entérique. Votre collectivité a été avertie de cette contamination par un courriel le 25 août 2022. Un recontrôle a été programmé. L'eau ne doit pas être consommée. Suite à un nouveau contrôle, cette interdiction a été levée le 2 septembre 2022.

Pour le directeur général,  
L'ingénieure sanitaire



Sandrine EGLINGER